

COMITE DE PILOTAGE N°15 - OCM MAURIENNE

Lundi 25 mars 2013

COMPTE-RENDU

Le vingt-cinq mars deux mille treize à 14h30, le Comité de Pilotage de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM) s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian ROCHETTE, Président du Syndicat du Pays de Maurienne.

Participants :

Membres votants :

BOISGONTIER Bruno	DIRRECTE	Excusé
ROCHETTE Christian	Syndicat Pays de Maurienne	Présent
GALLIOZ Jean-Michel	Conseil Général 73	Excusé
BONARD Michel	CCI 73	Excusé
BERRUET Jacques	CMA 73	Représenté par Henri PERSONNAZ
CIMAZ Jean	CCHMV	Présent
CHEMIN François	SICM	Présent
RAFFIN Jean-Claude	SICM	Présent
SAVOYE Adrien	CCMG	Représenté par Jean-Pierre BACHALARD
DURBET Yves	CCCM	Représenté par Roger FAVIER
COVAREL Bernard	CC de l'Arvan	Excusé
ANDRE Claude	SIVOM	Excusé
GENON Hervé	CCPM	Excusé
PIRON Albert	UCA Lanslevillard	Excusé
GARNIER Eric	UCA Lanslebourg	Excusé
VIART Jean-Luc	GPCM	Présent
RICHARD Jean-François	GEPRO	Présent
TOURNIER Eric	GAEM	Présent
AVALLONE Erick	UCA La Chambre	Excusé
PERNET Denise	UCA Porte de Maurienne	Représentée par Rosette CHRISTIN

Assistaient également :

CODA-ZABETTA Audrey (SPM) ; COUTAZ Josiane (CCI) ; DARVES Béatrice (SPM) ; JACOB Florian (CCHMV) ; PETITGUYOT Florence (SPM) ; SCARFOGLIERO Didier (CMA 73).

Date de l'invitation :

14 mars 2013

Monsieur Christian ROCHETTE, Président du Syndicat du Pays de Maurienne, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Actions de fonctionnement (point d'avancement, nouveaux projets)
- Réflexion sur l'action de communication collective à l'échelle de la vallée
- Artisanales de Maurienne 2013
- Aides directes à l'investissement
- Questions diverses et choix de la date du prochain Comité de Pilotage

Après un rapide tour de table, personne n'ayant de remarque concernant le compte-rendu de la précédente réunion du Comité de Pilotage du 19 novembre 2012, la séance débute par quelques actualités.

1. Actualités

- **Acquisition par le Syndicat du Pays de Maurienne du logiciel LinéoScope** : le fournisseur de ce logiciel, ERGIE COMPETENCES, ayant rencontré des difficultés avec son développeur informatique a stoppé la commercialisation du produit. Toutefois, des engagements ayant été pris suite au dernier comité de pilotage entre ERGIE et le SPM, il a été proposé au SPM d'acquérir le logiciel à titre gratuit, dans l'attente du développement d'une nouvelle version. Cette proposition a été acceptée et le logiciel est désormais installé.
- **Recrutement de Florence PETITGUYOT** : suite au congé maternité de Christel ROMERO et à l'acquisition du LinéoScope, Florence PETITGUYOT a été recrutée par le Syndicat du Pays de Maurienne le 14 janvier 2013, pour une durée de 8 mois. Ses missions consistent à réaliser les enquêtes auprès des commerçants de la vallée puis à saisir les informations récoltées dans le logiciel.
- **Dossiers validés en comité de pilotage des contrats le 4 décembre 2012** :
 - L'opération de fidélité de l'UCA Porte de Maurienne
 - Les postes d'animation de l'OCM
- **Contexte économique** : les difficultés économiques grandissantes que rencontrent les petites entreprises commerciales et artisanales engendrent un net recul du sentiment collectif. Face à cette tendance, comment préserver le collectif dans une période propice au repli des chefs d'entreprise sur leur activité ? Dans la volonté d'apporter des solutions concrètes à ces professionnels, le Syndicat du Pays de Maurienne les interroge sur leurs besoins, sur le soutien que l'OCM peut leur apporter, sur les évolutions du plan d'actions à envisager pour que ce dernier soit plus adapté. Il ressort des discussions que les professionnels ont des difficultés à cerner leurs besoins et à définir leurs attentes vis-à-vis de l'OCM, il leur est donc demandé d'en parler au sein de leurs associations et de reprendre contact avec le Syndicat du Pays de Maurienne.

2. Avancées des actions de fonctionnement en cours

L'état d'avancement des actions collectives validées lors des précédentes réunions du comité de Pilotage est présenté :

action	intitulé	porteur	statut
Action 2.1	Accompagnement des nouvelles UCA	UCA La Chambre	Renouvellement du poste de Laurence BRAUN
Action 3.1	Démarche Qualité TPE	SPM/CCI 73	En cours
Action 3.2	Amélioration des performances CAPEA	CMA 73	En cours
Action 4.1	Préservation des entreprises commerciales	CCI 73	En cours

Action 4.2	Préservation des entreprises artisanales	CMA 73	En cours
Action 6.1	Communication collective / formation UCA	SPM	Annulation des entretiens individuels des 25 et 26 mars 2013
Action 6.2	Plan de communication 2012	UCA La Chambre	Soldée le 11 mars 2013
	Plan de communication 2012	UCA Aiguebelle	En cours
Action 7.2	Encarts télévisuels et multimédia	UCA Lanslebourg	En cours
Action 7.6	Opération de fidélité / Noël 2012	UCA Aiguebelle	Soldée le 20 mars 2013

Accompagnement des nouvelles UCA (action 2.1) :

Conformément à la décision du Comité de Pilotage du 1^{er} octobre 2012, le SIVOM du canton de La Chambre a renouvelé pour un an le poste de secrétaire/animatrice au service de l'UCA occupé par Mme Laurence BRAUN. Une nouvelle convention a été signée entre les 3 financeurs du poste : le SIVOM (employeur), le Syndicat du Pays de Maurienne pour le FISAC et l'UCA de La Chambre.

Communication collective à l'échelle vallée (action 6.1) :

Cette action comprend un volet d'accompagnement des UCA dans leurs projets de communication commerciale collective. C'est le cabinet ERGIE COMPETENCES qui a été retenu pour assurer cet accompagnement prévu en trois temps : une journée collective, 4 heures de conseil individuel auprès de chaque UCA et une journée collective de restitution.

La première intervention collective s'est tenue le 22 octobre 2012 en présence de 22 participants (avec des représentants des 7 UCA partenaires). Cette journée a permis de recadrer le rôle des UCA en termes de communication commerciale et d'apporter des clefs d'aide à la définition d'une stratégie de communication.

Les 26 et 27 novembre, chaque UCA a bénéficié d'un accompagnement individuel de 2 heures visant à analyser leurs habitudes en termes de communication, leur zone de chalandise afin de définir une stratégie et un plan de communication adapté à leur propre situation.

Une seconde intervention de ce type était prévue les 25 et 26 mars 2013 afin de faire le point sur la mise en œuvre des précédentes préconisations. Face au désistement de la plupart des UCA, cette seconde intervention du prestataire a été annulée et non reportée. Le manque de mobilisation des UCA amène le Syndicat du Pays de Maurienne à revoir cette action et à interroger les professionnels présents sur leurs souhaits vis-à-vis de cette thématique.

Après discussion, **il est retenu de constituer un groupe de travail** réunissant les membres des associations de professionnels intéressés par cette thématique et motivés pour s'investir dans un projet de communication collective à l'échelle de la vallée. Le prestataire sera chargé d'animer les réunions de ce groupe de travail et d'en faire émerger un projet répondant aux besoins du territoire.

3. Propositions de nouvelles actions de fonctionnement

Messieurs Jean Claude RAFFIN et François CHEMIN, respectivement maires de Modane et de Fourneaux, interrogent le comité de pilotage sur les possibilités de financement de la troisième édition des **Artisanales de Maurienne** qui se tiendra à Modane du 20 au 22 septembre 2013.

Cet évènement ayant déjà été financé en 2011 par le FISAC à hauteur de 17 009 € dans le cadre de l'OCM, il n'est pas possible de solliciter ce fonds pour une nouvelle édition.

Toutefois, il pourrait être envisageable d'utiliser des crédits des contrats territoriaux. Il est donc demandé à l'animatrice de l'OCM d'évaluer les possibilités de subventionnement de cet évènement sur les crédits du Département ou de la Région.

Deux nouvelles actions de fonctionnement sont soumises à la validation du Comité de Pilotage :

Communication collective à l'échelle cantonale (action 6.2) :

Plan de communication 2013 : afin de répondre à sa stratégie de communication (valoriser et faire connaître l'offre locale) et de promouvoir le plus efficacement possible ses actions à venir, il est indispensable pour le **GPCM** de mettre en place un plan de communication annuel. Ce dernier comprend les différents supports et médias de communication qui seront diffusés tout au long de l'année 2013 : guide des adhérents, affiches, flyers, spots radiophoniques, encarts presse, lors des temps forts commerciaux que sont, entre autres, la fête des mères, la saison estivale ou Noël.

Porteur de projet	Coût total HT	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
		Etat-FISAC			
GPCM	7 580 €	Etat-FISAC	3 608 €	47.6%	ACCORDÉE

Cofinancement Région Rhône-Alpes demandé : 1 668 € (22%).

Passage en Comité de Pilotage des Contrats le 18 avril 2013.

Animation sur le canton de Saint Jean de Maurienne (action 7.4) :

Chèques Cadeaux : le GAEM souhaite proposer des chèques cadeaux aux entreprises, comités d'entreprises, amicales de personnel... ainsi qu'aux particuliers dans le but de favoriser la consommation locale, en particulier autour de certains temps forts (noël, fête des mères...), et ainsi limiter l'évasion commerciale.

Porteur de projet	Coût total TTC	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
		Etat-FISAC			
GAEM	3 800 €	Etat-FISAC	835 €	25%	ACCORDÉE

Cofinancement Conseil Général de la Savoie demandé : 1 140 € (30%).

Passage en Comité de Pilotage des Contrats le 18 avril 2013.

4. Aides directe à l'investissement

Point sur les aides à l'investissement des entreprises :

Nombre de dossiers en cours	7		
RAR enveloppe FISAC	4 000 €	Soit une enveloppe totale de 7 000 €	
RAR enveloppe CG73	3 000 €		

Dossiers en cours de montage	Il Vostro Giardino - Lanslebourg Dépenses prévisionnelles : 23 000 € HT Subvention sollicitée : 4 600 €	RAR si validé : 2 400 €
Sollicitations en attente	Tabac Durieux / Saint Jean de Maurienne Espace Coiffure / Saint Jean de Maurienne Restaurant Grange / Le Châtel Salon de coiffure / Saint Michel de Maurienne Brun de Coupe / Fourneaux Pizzeria Pulcinella / Fourneaux	

Conduite à tenir :

Il est proposé et validé d'envoyer un courrier à chacune des six entreprises en attente leur proposant de monter un dossier de demande de subvention, dossier devant impérativement être retiré auprès

du SPM avant le **15 avril**, puis déposé complet avant le **15 mai 2013**.

Le comité de pilotage étudiera l'ensemble des dossiers éligibles déposés dans les délais lors de sa prochaine réunion.

5. Questions diverses

Contrats territoriaux

Prochain comité de pilotage des contrats territoriaux programmé le 18 avril 2013.

La réunion de termine à 16h00.

Prochain comité de pilotage fixé au lundi 1^{er} juillet 2013 à 14h30
Hermillon (salle des Echos)

Christian ROCHETTE
Conseiller Régional, Maire,
Président du Syndicat du Pays de Maurienne

